

**Comté de Lotbinière  
Municipalité Saint-Sylvestre**

**Assemblée régulière** du conseil de Saint-Sylvestre tenue **le 3 juin 2013**, à 20 heures, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence de monsieur le maire Mario Grenier, et à laquelle sont présents les conseillers suivants: Jonathan Lavallée, Madeleine Breton, Roland Gagné, Raynald Champagne, Maryse Lapointe, Étienne Parent.

**Résolution numéro 47 -2013**  
**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Jonathan Lavallée, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Résolution numéro 48 -2013**  
**Adoption du procès-verbal du 6 mai 2013**

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 6 mai 2013 soit adopté tel que préparé par la secrétaire.

**Résolution numéro 49 -2013**  
**Soumission pour l'asphaltage 2013**

**Attendu que** des soumissions ont été demandées pour des travaux d'asphaltage pour le rang St-José, totalisant une longueur totale de 2.2 km et pour une quantité approximative 1700 tonnes ; Que nous avons pris connaissance et validé les soumissions reçues ;

**En conséquence**, il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité que l'on accepte la soumission des Entreprises Lévisiennes Inc au montant de \$ 75.94 /tonne métrique plus taxes.

**Résolution numéro 50 -2013**  
**Appui CPTAQ pour Guy Bourgault**

**Attendu que** monsieur Guy Bourgault désire présenter une demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'aliéner un résidu de lot (4 443 118) situé dans la municipalité de Saint-Sylvestre dans la circonscription foncière de Thetford, pour une superficie de 2 648.8 mc ainsi qu'une partie des lots 4 109 040 et 4 449 361 dans la municipalité de St-Patrice de Beaurivage pour une superficie de 176 400 mètres carrés;

**Attendu que** la Loi stipule que toute la demande à la Commission doit être accompagnée d'une recommandation de la municipalité concernée sous forme de résolution motivée en fonction des critères de l'article 62 de la Loi ;

**Attendu que** le morcellement recherché n'aura aucun impact négatif pour l'agriculture et la protection du territoire ;

**Attendu que** le morcellement recherché aura plutôt des effets positifs pour le développement agricole de ce secteur et les activités agricoles existantes ;

**Attendu qu'une** autorisation à la présente demande n'aura aucun impact négatif sur la préservation des ressources eau et sol du milieu;

**Attendu** morcellement recherché ne portera aucunement atteinte à l'homogénéité de ce milieu;

**Attendu** qu'il n'y aura aucun changement dans les usages et activités ayant cours actuellement sur chacune des parcelles touchés;

**Attendu** que cette demande est conforme à la réglementation municipale existante;

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité que la municipalité Saint-Sylvestre appuie la demande présentée par monsieur Guy Bourgault auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et visant à obtenir l'autorisation d'aliéner une partie de sa terre situé sur le territoire de la municipalité de Saint-Sylvestre étant plus précisément le lot 4 443 118, du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Thetford, d'une superficie de 2 648.8 mètres carrés.

### **Résolution numéro 51 -2013**

#### **Appui au service de garde scolaire**

**Attendu que** le service de garde scolaire sera pris en charge à l'automne par l'école l'Astrale; que la municipalité appui l'école L'Astrale dans ces démarches; qu'elle désire que les familles de Saint-Sylvestre continuent de bénéficier d'un tel service;

**En conséquence**, il est proposé par Jonathan Lavallée, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre s'engage à verser un montant maximum de \$ 2000 par année pour les trois prochaines années advenant le cas d'un déficit au service de garde scolaire, et ce sur présentation d'un bilan financier, que le tout prendra effectif pour l'année scolaire 2013-2014, pour se terminer à l'année scolaire 2015-2016.

### **Résolution numéro 52-2013**

#### **Sentier pédestre Corporation DÉFI St-Sylvestre**

**Attendu que** corporation DÉFI a présenté un projet d'aménagement d'un sentier pédestre dans le secteur boisé en arrière du relais des montagnards; qu'il désire avoir un budget pour la réalisation de ce projet;

il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité de verser un montant de \$ 2 500 à Corporation DÉFI pour la réalisation du projet de sentier pédestre.

### **Résolution numéro 53-2013**

#### **Appui à Corporation DÉFI St-Sylvestre pour le colloque 2013**

**Attendu que** corporation Défi désire faire un retour sur la colloque de 2003, qu'après dix ans l'élaboration des réalisations faites ainsi que celles à venir seraient évaluées selon les besoins de la population, que corporation DÉFI désire réaliser ce colloque en novembre 2013, qu'il demande à la municipalité un appui financier pour la réalisation de ce colloque,

il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que la municipalité verse un montant de \$ 2 500 à corporation DÉFI pour défrayer les coûts se rattachant à cet événement.

### **Résolution numéro 54-2013**

#### **Don au Club La randonnée**

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité de verser un don au montant de \$ 50 au Club La Randonnée pour leur activité de financement qui a eu lieu le 2 février 2013 au Centre Multifonctionnel.

### **Résolution numéro 55-2013**

#### **Renouvellement du panneau publicitaire pour le Domaine du Radar**

**Attendu que** la Municipalité St-Sylvestre a pris pour l'année 2012 un espace sur le panneau publicitaire au Domaine du Radar, que le coût annuel pour un panneau publicitaire 4 pi X 8 pi est au coût de \$ 500 par année plus taxes, que cette publicité est renouvelable annuellement,

il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité de renouveler l'entente pour l'année 2013 au montant de \$ 500 plus taxes.

### **Résolution numéro 56-2013**

#### **Demande d'aide au Ministère des Transport pour des réparations de ponts**

**Attendu qu'un** pont situé dans le rang Ste-Catherine, soit à 4 kilomètres à partir du rang Ste-Marie Ouest, ainsi qu'un pont situé dans le rang St-José à 0.6 kilomètre en partant de route 216;

qu'ils manifestent des signes de fatigue et pourraient éventuellement être dangereux pour la circulation des automobilistes, que ces travaux sont d'une ampleur importante,

il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité que la municipalité Saint-Sylvestre demande l'aide au Ministère des Transports afin d'évaluer l'état de ces deux ponts, que le Ministère des Transports regarde les possibilités de risques ainsi que les moyens financiers qu'il dispose pour de tel travaux.

### **Rencontre des personnes et période de questions des citoyens**

Stéphane Lebel demande si le programme accès à la propriété sera revu en juin. Il a été référé à Corporation DÉFI.

### **Rapport des comités**

**Bibliothèque :** Tout va bien. Beaucoup de familles fréquentent la bibliothèque.

**Loisirs :** On finalise les préparatifs pour le terrain de jeux. Les modules de skates arriveront sous peu. Une rencontre est prévue le 6 juin pour finaliser couleurs et ancrages.

**Terrain de balle,** nous avons fait le ménage dans le cabanon et laissé un mot de ramasser et maintenir l'endroit propre.

**Matières résiduelles :** Le ramassage des résidus verts va bien.

**Centre Multifonctionnel :** Rien pour le moment.

**Inspecteur municipal :** Du gravier a été mis dans les rangs St-Paul, Ste-Catherine, St-Frédéric, Fermanagh. Le "grader" passera vers le début de juin avant l'épandage du calcium. Normand Côté désire installer un ponceau et faire une entrée de 60 pi de large afin que la charrue puisse virer plus loin.

**M.R.C. :** Les producteurs forestiers devront aller expliquer leur demande à une réunion des maires.

**Salle municipale :** Rien à signaler

**Pompiers :** L'intervention du feu de forêt, le 8 mai 2013, dans l'érablière chez Martin Pelletier a nécessité l'aide de la Sopfeu. Des civils ont aidé les pompiers dans leur intervention.

### **Résolution numéro 57-2013**

#### **Salaires des civils lors de l'intervention du 8 mai 2013**

**Attendu que** la SOPFEU a considéré un taux horaire de \$ 16.50/ heure pour les civils qui ont apporté de l'aide lors de l'incendie de forêt le 8 mai 2013,

il est proposé par Jonathan Lavallée, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité de verser ce même au taux aux six personnes qui ont travaillé avec les pompiers lors cette intervention.

### **Résolution numéro 58-2013**

#### **Achat de deux échelles incendie**

**Attendu que** nous avons procédé à l'inspection des échelles utilisées lors des interventions incendie ; que suite à cette inspection deux échelles ont été condamnées ; que des soumissions ont été demandées à trois endroits spécialisés pour ce type d'échelles ;

il est proposé par Jonathan Lavallée, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité d'effectuer l'achat de deux échelles coulissantes deux sections, soit une de 24 pi et une de 30 pi, chez L' Arsenal au montant de \$ 2 245.46 taxes incluses.

### **Résolution numéro 59-2013**

#### **Mandat pour l'entrée de données au logiciel Première Ligne**

**Attendu que** nous devons informatiser au niveau du service incendie toutes les données de chaque propriété suite aux visites préventives ; qu'avec le logiciel Première Ligne et la compilation de ces données, un meilleur suivi pourra être fait au niveau de la sécurité incendie ; que le directeur incendie demandé de l'aide pour l'entrée de ces données ; qu'il y a des codes d'accès pour la confidentialité des dossiers ; qu'il devra superviser et valider l'entrée de ces informations, qu'il a soumis le nom d'Alexia Chabot comme emploi d'été ;

il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité d'engager Alexia Chabot au salaire minimum pour environ quarante heures ; que le directeur incendie supervisera et validera son travail ainsi que l'entrée des données.

**Pompiers** : Le directeur incendie, monsieur Gilles Chabot a rencontré monsieur Pierre Bilodeau le mai 2013. Durant la période que monsieur Bilodeau sera en arrêt de travail, il ne participera pas aux pratiques ni aux interventions reliées au service incendie.

**Salon des jeunes** : La vente de roses s'est très bien déroulée malgré la pluie. En mai une moyenne de 10.6 jeunes/soir.

**Développement local : Mont Radar**, nous avons rencontré (Maurice Sénécal, Pablo Monténégro Rousseau, Daniel Patry, Mario Grenier et Ginette Roger) deux personnes et une en conférence téléphonique au ministère des affaires municipales le 17 mai à Québec. Une solution devrait être trouvée et mise en place afin de régulariser le dossier.

Le 22 mai, Ginette Roger est allée avec Richard St-Laurent et Pablo Monténégro Rousseau à la CPTAQ afin de clarifier toutes les décisions qui ont été émises pour ce site, surtout celles à la fin des années 1980. Le résultat de la rencontre a été un peu plus décevant à la CPTAQ. Richard St-Laurent devra avoir une idée précise en tête et ne pas déroger par la suite. Pablo Monténégro Rousseau lui suggère de prendre un temps de réflexion pour en arriver à une vision précise. Il aura peut-être à représenter une demande d'autorisation auprès de la commission. Les terrains déjà autorisés et qui étaient en litiges, seraient sur le point de se vendre. Les acquéreurs désirent implanter des petits chalets, et ce dès que c'est possible cet été.

**Corporation DÉFI** : Travaux sur sentier pédestre le 1er juin.

**Comité famille** : On pense à des personnes pour former le comité sur la politique des aînés, dossier MADA.

**Corporation Craig et Gosford** : Une assemblée générale spéciale des membres de la corporation se tiendra le 10 juin 2013 à 19 heures à la salle municipale de St-Jean de Brébeuf. Cette assemblée sera déterminante pour l'avenir de la corporation. Mario Grenier et Étienne Parent seront présents à cette assemblée.

**Résolution numéro 60-2013**  
**Adoption des comptes à payer**

Il est proposé par Jonathan Lavallée, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 3687 à 3736 inclusivement.

**Varia** : Prix du patrimoine, ayant reçu une mention coup de cœur au niveau de la MRC pour le cimetière Anglican, il y aura le samedi 15 juin 2013, à partir de 14 h 30 à l'église de St-Joseph de Beauce remise de prix au niveau régional. Par la suite un cocktail à 17 heures et un souper sous le chapiteau à 18 heures. Nous avons réservé 4 billets pour cette occasion.

Levée de l'assemblée est faite à 22 heures 35 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.  
Adopté à la séance du 2 juillet 2013.

---

Maire

---

Secrétaire-trésorière

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

---

Maire